

ATTESTATION BACCALAUREAT MALIEN

Le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Éducation

Atteste que :

M./Mlle : Seydou SAMAKE

Né(e) le : 23/4/2000 à : Kalaban-Coro

Fils de : Ousmane SAMAKE et de : Oumou TRAORE

Etablissement : LKAMPO Académie : KATI

a été déclaré(e) définitivement admis(e) au Baccalauréat Malien

Série : Terminales Sciences Exactes

Session : AOÛT 2019 Mention : ASSEZ BIEN

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

NB : La présente attestation n'est délivrée qu'une seule fois. Elle tient lieu de Diplôme de Baccalauréat Malien et suffit pour l'inscription du Bachelier dans les facultés et Instituts.

N^o. : 1450 / SE / 19 / CNECE

Bamako, le 03/09/2019

LE DIRECTEUR NATIONAL



Pr Mohamed MAIGA
Chevalier de l'ordre National